L'Affaire Humbert-Crawford
A LILLE

Conversation avec M. Auguste Schotsmans

Après Mme Schotsmans, un rédacteur de l'*Echo de Paris* a vu M. Auguste Schotsmans, qui lui a narré son histoire et celle de son cousin, M. Jean Schotsmans.

Leur conversation n'apprendra rien de bien neuf; nous en donnons cependant quelques extraits :

— D'abord Jean, comme son frère Paul, n'avait pas confiance, a dit M. Auguste Schotsmans. C'est Delacherie, un agent d'affaires besogneux d'ici, qui leur avait parlé des cent millions de l'héritage Crawford, des procès en cours et de toute la balançoire. Cependant, il insista tellement, amena Romain Daurignac, qui paria avec une conviction si communicative, que Jean consentit à aller prendre des renseignements à Paris. On lui montra tous les jugements rendus où l'existence des Crawford était affirmée à chaque page, les attestations des notaires et des avoués. Et ce n'étaient pas les premiers venus parmi les notaires et parmi les avoués. Des gens considérables dans la politique et dans la finance attestaient l'honnêteté des Humbert.

Enfin, vous connaissez l'histoire. Mme Humbert, pour finir montra une énorme liasse de titres avec un certificat notarié portant que c'était là le remploi du revenu d'un trimestre. Cela représentait un capital de près de cent millions.

Elle avait d'abord reçu mon cousin avec une grande dignité, puis peu à peu, elle avait parlé avec chaleur, passant par toute la lyre des émotions : espérance, découragement, colère, attendrissement.

— Ah ! disait-elle, si vous saviez ce qu'on m'a exploitée ! Ce qu'on a abusé de ma situation, de cette extraordinaire situation ! On m'a prêté cent mille francs pour six mois, et quand j'ai dû renouveler on m'a fait signer deux cent mille francs de billets. A vous, monsieur, je vois bien que je peux tout dire. Vous êtes un brave homme, il faut que vous ayez votre part de mon héritage. Prêtez-moi six cent mille francs qu'il me faut absolument, je vous paierai un intérêt convenable, je sais ce que vos capitaux doivent rapporter dans le Nord. Soyez raisonnable. Ma fortune fera la vôtre.

— Mon cousin fut raisonnable. Il prêta les six cent mille francs.

— Et quand vint l'échéance ?

— Eh bien, mon cousin alla à Paris. On lui prouva clair comme le jour que les procès n'étaient pas finis. Et ils ne l'étaient pas en effet. Mais comme on avait épuisé toutes les procédures, cela ne pouvait tarder. Il prêta encore cinq cent mille francs.

— Ca fait onze cent mille francs ?

— Oui, c'est tout pour mon cousin Jean... Moi, je n'ai marché que l'année dernière : j'avais toujours été plein de méfiance. Ca traînait vraiment trop. Je disais : « Il vaudrait bien mieux abandonner les espérances et rentrer dans les sommes versées tout simplement ».

— Avec les intérêts ?

— Oh ! fait M. Schotsmans, négligemment, cinq pour cent.

— Alors ?

— Alors ? voilà qu'un beau jour de l'année dernière Romain Daurignac débarque ici avec Delacherie : « Il faut, dit-il, que vous veniez à Paris voir ma sœur, Mme Humbert, il le faut absolument. » Je réponds : « Je n'ai rien à faire avec Mme Humbert, je ne veux pas la connaître. Mon cousin lui a prêté onze cent mille francs; qu'elle les lui rende ! D'ailleurs, si vous venez ici, je vous connais, c'est encore pour nous tirer de l'argent. Eh bien, c'est inutile, vous n'en aurez plus ! »

Ah ! monsieur ! si vous l'aviez entendu protester ! « Mais non, il ne s'agit pas de cela. Il se passe quelque chose de très grave, vos intérêts sont en jeu, venez ! »

C'est comme ça, continue M. Schotsmans, que je suis allé, pour la première fois, l'année dernière, avenue de la Grande-Armée avec mon cousin. En entrant, nous nous sommes regardés : « Tu sais, plus un sou, c'est bien convenu ! » — « Oui, c'est convenu. »

En sortant, monsieur, nous avions promis deux millions.

Voilà comment ça s'est fait : Mme Humbert nous reçoit toute en larmes. « Ah ! Messieurs, nous sommes perdus ! Avoir tant lutté pour en arriver là ! Je ne toucherai pas mon héritage, vous n'en aurez pas votre part. C'est périr au port. Tenez, lisez toute cette procédure. Il n'y en avait plus que pour quelques jours ! Nous étions en cassation ! Et voilà que ce Duret, liquidateur de la banque Girard, me poursuit à boulets rouges; il faut que je verse 2 millions dans trois jours, sinon la fortune sera déposée à la caisse des dépôts et consignations. Ma seule sauvegarde, c'était de la conserver ici dans le coffre-fort. Vous savez que quand l'Etat tient une succession, il a tous les moyens d'en reculer indéfiniment le versement, même si tous les jugements sont rendus, sont exécutoires. C'est épouvantable, Messieurs, nous touchiens. Nous touchions dans 8 jours, peut-être. Maintenant, l'Etat gardera tout, et quand les formalités seront épuisées, nous serons tous morts !

Ce raisonnement, continue M. Schotsmans, était irréfutable. Vous savez que la Caisse des dépôts et consignations ne rend pas aisément l'argent.

— C'est vrai, fis-je, j'ai des amis qui l'ont éprouvé.

— Eh bien ! Mme Humbert raisonnait juste. Nous n'avions pas encore de raisons de douter de ce qu'avait décidé mon cousin Jean. Moi qui étais entré sceptique, je fus entraîné par l'accent de conviction de cette femme. Alors elle nous présenta le notaire Dumont : « Demandez-lui des explications ! » fit-elle. Et il nous expliqua toute la procédure et comment en remboursant les héritiers Girard, nous pourrions gagner le temps, — oh ! très peu de temps ! — nécessaire au triomphe définitif.

— Alors, vous avez donné les deux millions ?

— Non, on n'a pas comme cela deux millions dans sa poche ! Nous sommes partis convaincus et nous avons fait les deux millions.

— Avec d'autres capitalistes ?

— Oui, mais vous me permettrez de ne pas vous citer leurs noms.

Carte postale illustrée

A défaut d'autre chose et puisque nous n'avons à nous mettre sous la plume que des renseignements peu édifiants sur la vie privée de Romain Daurignac ou des détails incertains sur M. Delacherie et les pérégrinations de la police, signalons aux amateurs de cartes postales illustrées le dernier « cri » du genre.

En haut, à droite, on lit la parole prononcée, il y a trois ans, par M. Waldeck-Rousseau : « la plus grande escroquerie du siècle ». Au-dessous, Mlle Humbert, Romain Daurignac. Au premier plan Mme Humbert reçoit des visiteurs empressés, des liasses de valeurs. La célèbre aventurière pose le bras gauche sur le dessus d'un coffre-fort; on y aperçoit également le portefeuille de la *Rente viagère*. F. Humbert est assis, l'air méditatif, devant ce coffre-fort grand ouvert : il n'y voit que quatre pièces de monnaie et le lapin grignotant le dernier billet de mille.

Les portraits dessinés d'après les gravures des journaux sont reconnaissables au premier coup d'œil; aussi cette carte postale devrait-elle être répandue à profusion, non seulement pour figurer dans les albums, mais encore dans les bureaux de tous les corps constitués et de tous les pouvoirs publics, dans le monde entier.

Ayant constamment sous les yeux les traits de ces personnages, on arriverait peut-être un jour, à moins d'une... chance inconcevable, à appréhender les fameux escrocs.

Ce serait l'heure de mettre aussi la main sur leurs complices, si haut placés qu'ils soient, et de traîner toute la bande à la barre d'un tribunal vengeur.

ECHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Lanne, curé de Fontaine-au-Bois, est transféré à Lambres.

M. Bourgeois, professeur à Baval, est nommé vicaire à Nomain.

UN VÉTÉRAN

Nous avons eu l'occasion de voir cette semaine M. le chanoine Gadenne, curé de Raches.

Il est né en 1806 ; il est donc âgé de 96 ans. Faut-il dire dire qu'il est le doyen d'âge des prêtres du diocèse de Cambrai ?

Il est également le doyen de sacerdoce. Comme il a reçu la prêtrise le samedi des Quatre-Temps de la Trinité de 1832, il a donc été ordonné il y a soixante-dix ans !

Ce vénérable prêtre jouit d'une santé excellente.

MÉDAILLE D'HONNEUR

Parmi les médailles d'honneur du Salon, nous sommes heureux de signaler la médaille d'honneur de sculpture décernée à notre concitoyen M. Hippolyte Lefebvre.

Il y a de lui dans la région plusieurs œuvres de sculpture très appréciées, notamment le monument funéraire de M. le chanoine Hollebecque à l'Institution libre de Marcq.

Le *Temps* donne l'appréciation suivante de l'œuvre et travaux de notre concitoyen.

Les gens de goût ratifieront le vote des sculpteurs. De toutes les œuvres exposées cette année, aucune, à notre avis ne pouvait se comparer pour la profondeur des sentiments et l'intensité de l'émotion au groupe en marbre exposé par M. Lefebvre (Jeunes Aveugles).

Ces fillettes au visage sans regards ne sont pas seulement en elles-mêmes des objets de pitié, elles ne provoquent pas seulement l'intérêt par l'expression douloureusement inquiète ou péniblement interrogative de leur face, mais l'artiste les a groupées avec un tact très sûr presque avec un art infiniment juste.

L'exécution, par surcroît, est d'une finesse qui surpasse de beaucoup la moyenne, qui annonce même une maîtrise dans cette œuvre pénétrante et forte.

L'artiste est un jeune, il a 38 ans à peine. Né à Lille, il y a commencé son apprentissage ; il l'a terminé à Paris sous la direction de Cavelier, Barrias et Coutant.

Prix de Rome en 1892, il obtint l'année d'après au Salon, une mention honorable pour son envoi de Rome, la *Tourmente*, bas-relief en plâtre.

En 1896, on lui décerne pour un haut relief *La Douleur* et une statue en marbre *Le Pardon*, la deuxième médaille.

En 1898, il obtient la première médaille pour son groupe en marbre *Niobé*.

On voit peu de carrières aussi rapides et en même temps aussi pleines.

On peut se tenir assuré que ce n'est là qu'un début et que la carrière future de l'artiste sera encore plus fournie et marquée d'œuvres qui seront de plus en plus décisives.

NOUVELLES MILITAIRES

M. le capitaine Autier, du 43e d'infanterie est mis hors cadres et nommé à un emploi de son grade au bureau de la Roche-sur-Yon.

Armée active. — PROMOTIONS ET NOMINATIONS. — *Infanterie.* — Sont nommés chefs de bataillon : MM. Duval de Fraville, capitaine adjudant-major breveté au 109e, affecté au 8e ; Niquet, capitaine au 137e, aff. au 105e.

Capitaine : MM. les lieutenants Bidart, du 43e, aff. au 146e ; Orth, du 79e, aff. au 84e.

Etat-major général. — M. le général de brigade Rehora, nouvellement promu, est nommé au commandement de la 4e brigade d'infanterie, 8e division, 1er corps d'armée et de la subdivision de région de Saint-Omer.

Cavalerie. — Est nommé capitaine, M. de Bazelaire, lieut. au 10e dragons, affecté au 19e chasseurs.

Artillerie. — Est nommé chef d'escadron, M. Pierre Jacomy, capitaine en 1er adj. à l'at. de const. de Douai, nommé sous-directeur.

Sont nommés capitaines : M. Georges Charbonnel, lieut. en 1er au 15e rég. nommé adjoint colonel commandant l'artil. et le train en Tunisie ; M. Raphaël Dallon, lieut. en 1er, détaché aux forges du Nord, maintenu ; maintenu ; M. Henri Johannet, lieut. en 1er, détaché aux forges du Nord, maintenu.

Train des équipages. — Sont nommés chef d'escadron, M. Aimé Lapie, cap. en 1er, major du 1er escadron, nommé au commandement du 2e escadron ; capitaine, M. Alph. Fèvre, lieut. en 1er, off. d'habill. du 8e escadron, aff. à la direction d'artill. de Lille et chargé en 1er esc.

MUTATIONS. — *Infanterie.* — M. Guéguin, chef de bat. au 8e, passe au 20e.

M. Brégé, capit. au 73e, passe en 8e tiraill.

M. Outhier, capit. adjud-maj. au 10e, passe au 73e.

M. Poulain, capit. au 68e, passe au 127e ; reste détaché au service géographique.

M. de Pourmayrac, capit. au 131e, passe au 43e ; reste détaché au service géographique.

M. Dernelle, lieut. au 8e, passe au 90e.

M. Le Chauff de Kerguénec, lieut. au 70e, passe au 31e.

M. Valentin, lieut. au 127e, passe au 34e.

M. Lardet, lieut. porte-drapeau au 8e, passe au 105e.

Artillerie. — M. Kleczen, capitaine en 1er, major du 8e bataillon, est affecté à la direction de Maubeuge.

M. Grandjean, capit. en 1er au 6e rég., 8e batt., est nommé major du 2e bataill.

M. Lefer de la Motte, lieut. en 1er au 1er bat. 1re batterie, est classé au 7e régiment.

M. Hébert, lieut. en 1er au 35e rég., est classé au 1er bat., 1re batt.

M. Hollande, lieut. en 1er, hors cadre, affecté au 15e rég.

Train des équipages. — M. Durand, cap. en 1er au 7e esc., est nommé major du 1er esc.

M. Lescot, lieut. en 1er au 1er esc., passe au 8e esc.

Service de l'intendance (Bureau de l'Intendance). — M. Boniface, off. d'adm. de 2e cl. au 1er corps d'armée, est désigné pour le gouvernement militaire de Paris.

Service de santé. — M. Trochè, méd.-maj. de 1re cl. au 5e rég. du génie, est nommé médecin-chef de l'hôpital-milit. de Maubeuge.

M. Voirhaye, méd.-maj. de 1re cl. chef de l'hôpital de Maubeuge, est désigné pour l'hopit. milit. St-Martin, à Paris.

M. Carton, méd.-maj. de 2e cl. au 19e chass. à cheval, est désigné pour le 156e d'inf.

M. Thooris, méd. maj. de 2e cl. au 45e rég., est désigné pour le 11e chasseurs.

Officier d'administration. — Sur la liste des inscriptions au tableau d'avancement pour le grade d'officier d'administration de 3e classe du service de l'artillerie établi à la suite du concours de 1902, nous relevons le nom de M. Pierson, maréchal des logis chef au 1er bataillon d'artillerie à pied.

Tableau de concours pour la Légion d'honneur. — Sur les tableaux de concours pour la Légion d'honneur en 1902, en ce qui concerne la réserve de l'armée territoriale, nous relevons les noms suivants :

Infanterie. — Officier de la Lég. d'hon. : M. Vidal, lieut.-col. au 1er territ. ; Spriet, chef de bat. au 5e territ.

Chevalier : MM. Bachelet, cap. territ. au rég. de Saint-Omer ; Piettre, chef de bat. au 7e ter. ; Letourmy, chef de bat. au 7e territ.

Cavalerie. — Chevalier, M. de Bréda, lieut. de réserve au 21e drag.

Artillerie. — Chevalier, M. Harrewyn, cap. au groupe territ. du 15e rég.

Génie. — Officier, M. Georges Jaeger, chef de bat. command. le 6e bat. territ.

Chevalier, M. J.-B. Malon, cap. au 2e bat. territ.

Cadres auxiliaires du service de l'Intendance. — Chevalier (habillement et compement), M. Saint-Léger, offic. d'adm. de 1re cl. du 1er corps.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

L'*Officiel* mentionne les récompenses suivantes pour actes de courage :

Méd. arg. 2e cl., M. F. Marie, marchand de faïences à Desain.

Méd. br., MM. Pouleur, inspecteur de la sûreté à Lille ; Libonck, forgeron à Rosendaël ; Dupas, poissonnier à Féchain.

Ment. hon., MM. Delesalle, cultivateur à Halluin ; Duponchelle, serrurier à Lille ; Hennebo, garde-champêtre, Halluin ; Glabèke, secrétaire de police, et Carlier, agent de la sûreté à Lille ; Mortreux, garde-champêtre à Seclin.

Lettre de félicitation : MM. Leleu, basculeur, à Neuville-sur-l'Escaut ; Destrez, mécanicien, à La Bassée ; Fouscrol, préposé d'octroi, à Dunkerque ; Ansart, cantonnier, Bugnicourt ; Burette de Chassay, lieutenant au 4e cuirassiers, à Cambrai ; Tillie, canonnier-conducteur au 27e d'artillerie, à Douai ; Benauw, adjudant au 110e régiment de ligne, à Bergues.

LES OBSÈQUES DE M. FOURNIER
à Béthune

Jeudi, à onze heures, ont eu lieu en l'église Saint-Waast, au milieu d'une affluence extraordinaire, les funérailles de M. Henry Fournier, la victime du terrible drame qui s'est passé en chemin de fer entre Corbie et Albert.

Derrière la croix et la croix d'argent des confrères de M. Fournier, marchaient les pauvres de la ville portant des cierges et encadrés par de jeunes orphelines, les élèves des écoles catholiques, avec leur bannière cravatée de deuil, la confrérie de la Sainte-Chandelle, les porteurs de magnifiques couronnes, parmi lesquelles la couronne civique accordée par le Président de la République aux Charitables de Béthune, les mayeurs et Charitables de la ville et des communes voisines, le clergé et le cercueil porté par les confrères du défunt.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Légillon, maire de Béthune, bâtonnier de l'ordre des avocats ; Flament, officier de réserve ; Billet, doyen de la Confrérie des Charitables ; Huleux, président de la Chambre des avoués ; Schoutepten, président de la Chambre des notaires ; Verheleweghem, marguillier.

Le deuil était conduit par les beaux-frères de M. Henry Fournier.

Au cimetière des discours ont été prononcés par MM. Huleux, Flament, Billet, Montoutis et Mannessier.

Détails biographiques

Né à Béthune, en 1862, d'une vieille famille béthunoise. M. Henry Fournier avait fait ses études au collège Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer ; il quitta cet établissement pour aller suivre les cours de droit à la Faculté catholique de Lille.

Licencié en droit, il revint dans sa ville natale, où il exerça la profession d'avocat.

En 1889, il succéda à son père dans sa charge d'avoué.

Il avait fait son service militaire comme engagé conditionnel, était lieutenant de réserve au 73e régiment de ligne et avait même, sur sa demande, été maintenu dans la réserve, bien qu'il eût la faculté de servir dans l'armée territoriale.

M. Henry Fournier avait accepté en 1901 les fonctions de prévôt de la Confrérie des Charitables de Saint-Eloi : il s'acquittait de ses fonctions si souvent pénibles avec le dévouement le plus vif et la charité la plus ardente. Les Charitables de Béthune sont tout particulièrement affectés de la catastrophe qui atteint leur corporation en la personne de leur chef. Enfin l'infortunée victime était membre du Conseil de Fabrique de l'église St-Vaast.

Le fou assassin

Edouard Hélie, extrait de la prison de Péronne, a été enfermé dans une chambre à l'hospice.

Il a toujours refusé de parler.

A son frère qui était venu le voir, il a dit ces seuls mots : « J'ai vu un homme qui me regardait fixement, j'ai eu peur, j'ai tiré ! »

Le frère du malheureux fou a donné quelques renseignements à l'instruction.

Jeudi matin, Edouard Hélie a été conduit à l'asile de Dury, dans une voiture spéciale.

INSTITUT GYNÉCOLOGIQUE
Pont du Lion d'Or, Saint-Maurice-Lille
TRAITEMENT MÉDICAL ET CHIRURGICAL
DES MALADIES DES FEMMES
S'adresser pour renseignements au Docteur TURGARD, à l'Institut, ou rue Thiers, 39. — Téléphone 1026.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » .. 98 50 : En pain n° 1. : 98 .. ; n° 3 : » » ; Cuite 1er jet : » .. à » » » . 88° 16 .. à » » » .

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 39 .. à » » »

Cassel. — 29 Mai. — Fèves .... à .... Avoine .9 75 à 11 .. ; pommes de terre 6 à .. ; pois 21 .. à 24 .. ; de 200 blocs de beurre, vendus de 5.20 à 5.80 les 2 k. ; 190 k.00 beurre en pièces, 1/2 kil., 1.20 à 1.30; Œufs, les 26, 1.80 à 1.90 ; Prix moyen du blé : .... ; Taxe du pain : blanc, 40 ./.. Biset, 29 1/2 ; ménage 23 1/2.

Paris, 30 Mai.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La demande est toujours sans activité de la part de la consommation ; les cours s'inscrivent sans changement.

On cote les pains 95... à 95.50 les 100 kil. en disponible par wagon complet et suivant marque.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 25.50 à 26.50 les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La demande est peu active ; les cours s'inscrivent sans changement.

On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Surcheix, cas., rang., logé-cart. 5 k.	.98 ..	.99 ..
Caisses de 50 à 60 kil.	.98 50	.99 50
Caisses de 25 à 30 kil.	.99	100
Caisses de 10 kil.	.99 50	100 50
Gros déchets	.92 ..	.93 ..
Irregulers	.92 ..	.93 ..
Petits déchets	.91 50	.92 50
Sucres en poudre	.91 ..	.92 ..
Semoules (suivant finesse)	.95 ..	.96 ..
Glaces	.91 ..	.92 ..
Cristallisés extra acquitté.	.83 25	.83 25
— en poudre	.83 25	.84 25

LE HAVRE, 30 Mai.

Côte de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Mai	60 ..	Septem.	58 87	Janvier.	51 25
Juin	60 ..	Octobre.	54 62	Février.	51 12
Juillet	59 62	Novemb.	53 50	Mars	50 87
Août	59 87	Décemb.	51 62	Avril	50 75

Tendance soutenue. — Ventes : 00.000 balles.

CAFÉS

Mai	36 25	Septem.	37 ..	Janvier.	38
Juin	36 25	Octobre.	37 25	Février.	38 25
Juillet	36 50	Novemb.	37 50	Mars	38 50
Août	36 75	Décemb.	37 75	Avril	.. ..

Tendance soutenue. — Ventes : 2.000 sacs.

Saindoux, en francs par 100 kilos. - soutenus.

Wilcox, mai	124 50	.. ..
— juin	125 50	.. ..
— juillet	125 50	.. ..
— août	125 50	.. ..
— sept.	126 50	.. ..
— octobre	126 50	.. ..
— avril	.. ..	.. ..

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Invariable.

Disponible	18	..
Courant	18	..
Avril	18	25
Mai	18	..

LAINES

ANVERS, 30 Mai, 2 h. 34. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Juin	4 85 ./.	Décembre.	4 87 1/2
Juillet	4 85 ./.	Janvier.	4 87 1/2
Août	4 85 ./.	Février.	4 90 ./.
Septembre	4 85 ./.	Mars.	4 92 1/2
Octobre.	4 87 1/2	Avril.	4 92 1/2
Novembre	4 87 1/2	Mai	./.

calmes — Ventes : 0.125.000 kilos.

COTONS

NEW-YORK, 29 Mai.

Recettes 1.000 balles contre 66,800 en 1901 et 4,300 en 1900. — Total de la semaine : 15,700 balles contre 44,900 en 1901 et 24,800 en 1899.

Marché calme.

	28	29		28	29
Mai	9 27	..	Novembre	7 89	7 90
Juin	9 08	9 10	Décembr.	7 88	7 90
Juillet	8 97	8 97	Janvier	7 91	7 90
Août	8 70	8 66	Février	7 90	7 91
Septemb	8 14	8 16	Mars	..	..
Octobre	7 87	8 ..	Avril	..	..

Midding Upland à New-York. 9 1/2

— New-Orléans . . . 9 3/8

LIVERPOOL, 30 Mai.

Ventes probables : 06.000 balles.

Marché calme.

Futurs. — Baisse 1 à 2/128.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable.
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

1re COMMUNION
Photographie L. FROBERT
10, rue Esquermoise, LILLE
SALONS DE POSE DE JOUR ET DE NUIT
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
par Eclairage électrique
Reproduction, Agrandissement, Encadrement
PRIX MODÉRÉ

MAUX DE JAMBES
Ulcères — Démangeaisons — Varices
Dartres — Eczémas — Maladies de la PEAU
considérées comme incurables.
SOULAGEMENT IMMÉDIAT et GUÉRISON par
L'EAU PRÉCIEUSE Dupontier
En vente dans toutes les Pharmacies

MAGGI Potages & Sauces. **MAGGI** **MAGGI** Tablettes de Bouillon. Le Cube pour Bouillon.

Vous souffrez de maux de tête, de pesanteurs d'estomac ; vous avez des insomnies, des migraines, et vous en cherchez la cause : une mauvaise digestion occasionne toutes ces douleurs. Une cuillerée à bouche de **Vin Gobert à la Pepsine et à la Diastase**, vous guérira complètement. Le flacon 2 fr.
Pharmacie Centrale de Lille, 26, r. Esquermoise.

Ne prenez d'autre Apéritif
que l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLLES
soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA que vingt années de vogue ininterrompue recommandent à toute personne soucieuse de sa santé.
C'est d'ailleurs LE SEUL APÉRITIF unanimement préconisé par le corps médical.
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
Refuser la consommation de la bouteille ne portant pas l'étiquette
BANYULS-TRILLLES

Comptoir Scientifique du Nord
22, Rue Faidherbe (ass. rue de la Gare) *à Lille*
Jumelles, Longues-Vues, Lunettes
Pince-Nez, etc.
Extention des ordonnances de MM. les Oculistes
La Maison se charge de toutes les réparations

ANÉMIE Pâleurs, Maux de Tête, Essoufflements, Palpitations, Fièvres, Douleurs, Insomnies, Faiblesses, Manques d'Appétit, Troubles Glandulaires, Sénilités, Dépérissements, Obsessions, Folie, Neurasthénie, Gastralgies, Entrailles, Reins, Cœur, Foie, Estomac, Vessie, Ventre, Phosphaturies, Oxalurie, Diabète, Gravelle, Goutte, Rhumatismes.
EN 20 JOURS GUÉRISON RADICALE PAR L'ELIXIR DE ST VINCENT-DE-PAUL
Le Seul autorisé spécialement
Dépôt : Pharmacie Centrale, 19, Rue Jean-Jacquemars, LILLE
Dépôt : Pharmacie Dupuis, 1, Place de la Gare, LILLE

Bourse de Lille

30 MAI 1902	Cours précédent	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	115 ..	112 ..
— Bons 1892	466 ..	... ..
— — 1899	500 ..	... ..
Lille 1889	... ..	... ..
— 1890	... ..	...
— 1893	...	
— 1893 1/5	...	
Douai 1891	...	...
— 1895	... ..	...
Roubaix-Tourcoing	47 ..	47 ..
— — 1888	490 ..	... ..
Roubaix 1893	502 ..	... ..
Tourcoing 1876	501 —	— ..
Armentières 1889	510	510 ..
Valenciennes 1891	500 ..	... ..
Amiens	...	
Mines de Béthune 1877	470 ..	...
— Douvrin 1894	512 ..	... —
— Drocourt 1894	516 ..	515 ..
— Escarpelle 1894	519 75	... ..
— Marles 1893	506	... ..
Ch. de fer écon. du Nord	... ..	...
Chemin de fer de Cambrai	...	...
Gaz de Wazemmes 1-2	516 ..	... ..
— — 3e série	500	...

BANQUES (ACTIONS)	Cours précédent	Cours du jour
Crédit du Nord	508	...
Verley-Decreix	1365	... ..
Bovilder et Cie	1060	...
Agence Raquet	135 50	... ..
Banque sp. des vil. ind	225	
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wazemmes	500	...
Brouta et Cie	495	... ..
Saint-Sauveur-Arras	680	...
Aciéries de France.		
Biache Saint-Vaast	... ..	...
Denain-Anzin	2050	...
Hauts Fourneaux M.	770	770
Forges Saint-Amand	...	
Soc. Métall. Escaut	490	...
Baine Lillois	290	
Cie lilloise	595	
Chaudr. du Nord	...	... ..
Forges Dorot-Bin	130 ..	... ..
— — 4e série	...	
Bains Lillois (p. fond.)	...	
Bains Arm.		
Eaux Dunk	491	... ..
Denain-Anzin (Or. A 560	586 ..	... ..
Union linière. (Oblig.)	... ..	... ..

Bourse de Commerce de Paris
30 Mai 1902
(cours de clôture)

Blés calmes		**Huile de lin** soutenue	
Courant	21 70	Courant	79 25
Prochain	22 05	Prochain	78 ..
Juin-Août	21 70	Juin-Août	77 50
4 dern.	20 45	4 derniers	74 50
4 nov.	.. ..		
Farines soutenues		**Huile de Colza** soutenue	
Courant	26 60	Courant	62 ..
Prochain	26 80	Prochain	61 75
Juin-Août	27 15	Juin-Août	61 75
4 dern.	26 50	4 derniers	61 50
4 nov.	.. ..		
Avoines calmes		**Sucres** fermes	
Courant	19 20	Courant	21 62
Prochain	19 90	Prochains	21 75
Juin-Août	20 ..	Juin-Août	21 87
4 dern.	16 75	4 d'oct.	22 87
4 nov.	.. ..	4 pram.	23 12
Seigles calmes		**Alcools** calmes	
Courant	15 ..	Courant	29 ..
Prochain	15 ..	Prochain	29.75
Juin-Août	13 50	Juin-Août	30.25
4 dern.	13 50	4 dernier	30.50
4 nov.	.. ..	Stock	22.100
		Cire	.. p.

Farine, marque de Corbeil, 31.

BOURSE DE BRUXELLES

30 MAI 1902	Cours précéd.	Cours dernier
3 % belge, 1re série	99 60	99 65
Ville d'Anvers 1887	107 50	107 25
Ville de Bruxelles 1866	168 75	168 75
Bruxelles (Mar). 2 % 1897	86 25	86 25
Ville de Gand 1896	93 25	93 —
Ville de Liège 1887	92 75	92 75
Ville de Tournai 1876	88 75	— —
Congo (lots à primes)	82 —	82 —
Banque Nationale	3395 —	3575 —
Tramw. Bruxellois	452 50	452 —
Economiques	526 —	528 50
Electrique de Gand	37 —	— —
Lille	275 —	— —
Angleur	397 —	— —
Aciéries d'Anvers	85 —	75 —
Forges, Acièr. de Bruges, 5%	8 75	8 50
Cockerill	1835 —	1817 —
Nicolaïeff (chant navale)	135 —	— —
Providence (forges)	1610 —	1625 —
Providence Russe	61 —	65 —
Ougrée	1800 —	1595 —
Anderlues	972 —	975 —
Bernissart	345 —	— —
Charbonnages belges	338 —	— —
Courcelles-Nord	1607 —	1605 —
Espérance B.-Fortune	690 —	686 —
Grande Machine à feu à Deur	2015 —	2000 —
Grand-Mambourg	569 —	— —
Haine St-Pierre. La Haut	174 50	— —
Houilli. Unies bass. Charl.	178 —	— —
La Haye	855 —	860 —
Marchienne (Charbon)	677 50	— —
Marienant	1945 —	1955 —
Nord de Charleroi	2400 —	2405 —
Produits au Flénu	3830 —	3860 —
ZINC, PLOMB, MINES		
Asturienne des Mines	4805 —	4880 —
Austro-Belge	235 —	— —
Nebida (libérées)	860 —	— —
Nouvelle-Montagne	295 —	— —
Vieille-Montagne	549 50	548 —
Auvelais	275 —	— —
Carrières de Quenast	2410 —	2400 —
Alstaden (jouissance)	295 —	— —
Dahlbusch	249 —	— —
Saragosse chem. de fer	268 —	— —
Métropolitain de Paris	552 —	— —
Redange	1740 —	— —
Rumelange	1740 —	1745 —
Briansk (Lit. de 25)	382 —	— —
Dniéprevienne	1950 —	1880 —
Glaces Belge-Russes	28 75	— —
Métall. Russe-Belge	960 —	953 —
Taganrog	298 —	275 —

BOURSE DE LONDRES

30 Mai 1902	Cours précéd.	Cours dernier
Consolidés	96 3/4	96 3/4
Extérieure	78 1/4	78 3/8
Turc (série D)	25 5/8	25 5/8
Banque ottomane	12 3/4	12 3/4
Rio Tinto	45 1/4	45 3/8
Cons. Gold. Goldfield	9 15/16	10 1/32
East Rand	10 ..	.. ..
Rand mines	12 31/32	13 ..
Chartered	4 1/16	4 1/16
Robinson Gold	11 5/8	11 3/4

Imp. de la *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : G. GRIMM.

FEUILLETON N° 11

LE SERMENT
de
MARTHE PARQUIN

Restons heureux entre nous, comme nous le sommes.

L'avenir ? Dieu y pourvoira.

— Non, dit le comte avec fermeté ; c'est de cet avenir que je veux te parler, de ce Jacques Parquin dont tu as lu le nom sur cette carte tout à l'heure.

— Vous voulez que je l'épouse, papa, dit Marthe en se levant toute blanche, ses yeux sombres démesurément agrandis dans une douloureuse expression. Vous ne dites rien, maman ? dit Marthe, cherchant un refuge, un soutien chez la comtesse.

— J'ai promis à ton père de le laisser seul maître dans cet entretien, répondit la comtesse d'un ton sec, qui prouvait qu'elle n'épousait pas complètement les idées de son mari.

— Alors, papa, dit Marthe, cet homme... ce Jacques Parquin, vous voulez que je l'épouse !

— Laisse-moi te parler, Marthe ; te dire ce qu'est cet homme.

Et le comte redit pour Marthe le même récit fait quelques instants avant à sa femme.

Lorsqu'il commença à parler, se dressa devant Marthe rêveuse l'image de son cousin d'Aravay : puis, peu à peu, à mesure que son père parlait, emportée elle aussi par la chaleur, l'enthousiasme du comte, les contours de l'image de Robert s'estompaient, l'image prenait des formes indécises d'un nuage